

SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

Procès-verbal de la réunion du Sénat du jeudi 23 janvier 2014 tenue à 11 h 30 au Salon Sportex.

Présents : Corinne Barrett DeWiele, Sylvie Berthelot-Dilk, Youssef Bezzahou, Aurèle Boisvert, Aileen Clark, Luc Côté, Gabor Csepregi, Alain Delannoy, Stéfan Delaquis, Raymonde Gagné, Michel Gagnon, Florette Giasson, Sandrine Hallion, Gisèle Lapointe, Réjean LaRoche, Claudine Lupien, Léna Ndiaye, Carmen Roberge, Jules Rocque, Sylvie Rondeau, André Samson, Anne Séchin, Laura Sims, Jean Valenti, Michel Verrette, Louise Ayotte-Zaretski, Gisèle Barnabé, Stéphane Dorge, Christine Mahé-Napastiuk, Roland Saurette

Absences motivées : René Bouchard, Daniel Gagné, Rolland Gaudet, Jeff Leclerc, Jean Valenti, Faiçal Zellama, El-Hadji Malick Sene, Nicolas Audette, Wilfred Ehoussou, Joel Lafond, Christian Perron, Sylvie Robert

Secrétaire d'assemblée : Rachel Bradet

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Ajouts à l'ordre de l'ordre du jour

SÉNAT-0114-1 PROPOSITION : Gabor Csepregi / Corinne Barrett DeWiele

Que l'ordre du jour de la rencontre du Sénat en date du 23 janvier 2014 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

PRÉSENTATION : Besoins spéciaux / Santé mentale

Les points suivants ont été abordés lors de la présentation de Jocelyne Gagnon :

- Les statistiques 2010-2011 à 2013-2014
- Genre de services offerts par le Service des besoins spéciaux
- L'environnement d'apprentissage accessible à l'USB

Une période de questions et de réponses suit la présentation de Jocelyne Gagnon.

Section B : PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 28 novembre 2013

SÉNAT-0114-2 PROPOSITION : Réjean LaRoche / Gabor Csepregi

Que le procès-verbal de la réunion du 28 novembre 2013 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 28 novembre 2013
Aucun.

Section C : CABINET DE LA RECTRICE

C1. Rapport de la rectrice

La rectrice commente son rapport qui est déposé à titre d'information. Elle met le point sur deux rencontres à Ottawa auxquelles elle a participé en tant que coprésidente du Consortium national de formation en santé (CNFS). Il s'agissait d'une rencontre avec le président des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), M. Alain Beaudet, tenue le 15 janvier dernier dans le but de faire le point sur l'état de la situation et les mesures mises en place par les IRSC depuis la fin de l'initiative de recherche sur les communautés des

langues officielles en situation minoritaire, de discuter de moyens qui permettraient au CNFS et ses institutions membres d'appuyer les IRSC à respecter leurs obligations et responsabilités en vertu de la *Loi sur les langues officielles* et répondre aux besoins de recherche en santé des communautés francophones en situation minoritaire. Il est à noter que l'IRSC s'est engagé à établir une politique en matière de langues officielles.

La deuxième rencontre avec le sous-ministre délégué de Santé Canada a eu lieu le 16 janvier dernier. Le but de cette rencontre était de transmettre des messages clés au nouveau sous-ministre, soit de revoir les objectifs principaux du CNFS, de donner une mise en contexte des communautés francophones en situation minoritaire, de faire des suivis aux appels d'offres de Santé Canada, de voir à la possibilité d'utilisation des fonds de 2013-2014 d'ici le 14 mars 2014 et de renforcer l'excellente collaboration du CNFS avec Santé Canada.

- C2. Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche commente brièvement son rapport qui est déposé à titre d'information. M. Csepregi annonce qu'il y aura une session d'information sur le processus de priorisation des programmes d'études à l'USB à 11 h 30 le 24 janvier 2014 dans la salle 0617.

Section D : PÉRIODE DE QUESTION

Aucune question.

Section E : RAPPORTS MENSUELS DES UNITÉS

E1. Faculté des arts et Faculté des sciences (aucun rapport)

E2. Faculté d'éducation et des études professionnelles

Le doyen commente brièvement son rapport qui est reçu à titre d'information.

SÉNAT-0114-3 PROPOSITION : Stéfán Delaquis / Jules Rocque

Que le Sénat adopte l'horaire des cours d'intersession et d'été 2014 suivants : SWRK 2017 Dynamique des petits groupes, EDUA 5101 Questions importantes en administration scolaire : Naviguer les vagues du changement, EDUA 5531 Counselling au secondaire, EDUA 5701 Psychologie sociale en éducation, EDUA 5521 Counselling et éthique, EDUA 7041 Aspects légaux en éducation, EDUA 7111 Sujets particuliers en administration scolaire 2 : Éducation pour un avenir viable, EDUA 7551 Théories en counselling, EDUA 7111 Sujets particuliers en administration scolaire 2 : Naviguer les vagues du changement, EDUB 7161 L'enseignante et l'enseignant de langue en tant que chercheurs, EDUA 5731 Courants actuels en psychologie de l'éducation 1 - L'éducation à la santé : la gestion du stress et le bien-être du personnel à la lumière des exigences variées de la profession, EDUA 7741 Sujets particuliers en psychologie de l'éducation 2 - L'éducation à la santé : la gestion du stress et le bien-être du personnel à la lumière des exigences variées de la profession, EDUB 5545 French immersion for Teachers Intermédiaire C/D et EDUB 5547 French immersion for Teachers Avancé/Perfectionnement, et ce, si le nombre d'inscriptions le justifie.

ADOPTÉE

E3. École technique et professionnelle

Reçu à titre d'information.

E4. Division de l'éducation permanente

Reçu à titre d'information.

E5. Bureau de développement (aucun rapport)

E6. Direction des services aux étudiants (aucun rapport)

Section F : RAPPORTS MENSUELS DES COMITÉS PERMANENTS

F1. Bureau de direction (aucun rapport)

F2. Comité d'étude des cours et des programmes
À sa rencontre du 10 janvier 2014, le CECF a étudié les questions suivantes : Évaluations des programmes, Propositions de la Faculté d'éducation et des études professionnelles, Propositions de l'École technique et professionnelle, Propositions de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences.

SÉNAT-0114-4 PROPOSITION : André Samson / Anne Sechin

Que le Sénat adopte le calendrier révisé d'évaluation des programmes tel que proposé.

ADOPTÉE

SÉNAT-0114-5 PROPOSITION : André Samson / Florette Giasson

QUE le Sénat adopte la proposition de la politique *Règlement sur l'inaptitude professionnelle pour les étudiants et étudiantes de l'École de service social*, telle que soumise par la FEEP pour mise en vigueur en septembre 2014, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0114-6 PROPOSITION : André Samson / Stéfán Delaquis

QUE le Sénat adopte la proposition du *Règlement – Enseignement dans le cadre d'un stage en milieu de travail de l'École de service social*, telle que soumise par la FEEP pour mise en vigueur en septembre 2014, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0114-7 PROPOSITION : André Samson / Stéfán Delaquis

QUE le Sénat adopte la proposition modifiée d'ajout du cours MKT 3311 Gestion du commerce de détail et du canal de distribution (3) et modification du cours GMGT 3581 Éthique et responsabilité sociale (3), telle que soumise par la FEEP pour mise en vigueur en septembre 2014, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0114-8 PROPOSITION : André Samson / Jules Rocque

QUE le Sénat adopte la proposition modifiée d'ajout du cours EDUA 7231 Critique sociale en éducation (3) et de modification du cours EDUA 7521 Séminaire – Stage en counselling (6), telle que soumise par la FEEP pour mise en vigueur en septembre 2014, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0114-9 PROPOSITION : André Samson / Réjean LaRoche

Que le Sénat adopte la proposition de modification à la politique 7.9 – *Politique d'examen* pour l'ensemble des programmes offerts à l'ETP, telle que soumise par l'ETP pour mise en vigueur en avril 2014.

ADOPTÉE

SÉNAT-0114-10 PROPOSITION : André Samson / Réjean LaRoche

QUE le Sénat adopte la proposition de modification au règlement académique 7.7.23 – *Système de notation* pour l'ensemble des programmes d'études offert à l'ETP, telle que soumise par l'ETP pour mise en vigueur en septembre 2014.

ADOPTÉE

SÉNAT-0114-11 PROPOSITION : André Samson / Michel Verrette

QUE le Sénat adopte la proposition d'ajout aux conditions d'admission pour le programme Aide en soins de santé, telle que soumise par l'ETP pour mise en vigueur en septembre 2014.

ADOPTÉE

SÉNAT-0114-12 PROPOSITION : André Samson / Réjean LaRoche

QUE le Sénat adopte la proposition de suppression du cours SS 101 Anglais pour aides en soins de santé (3) et modification de crédits (26 à 23) pour le programme Aide en soins de santé, telle que soumise par l'ETP pour mise en vigueur en septembre 2014.

ADOPTÉE

SÉNAT-0114-13 PROPOSITION : André Samson / Gisèle Lapointe

QUE le Sénat adopte la proposition de modification des cours PATH 3215 Pathophysiologie (3), SINF 4045 Leadership dans le contexte politique et économique des soins de santé (3) et SINF 4055 Sujets spéciaux : Projet transdisciplinaire en santé communautaire (3), telle que soumise par l'ETP pour mise en vigueur en septembre 2014.

ADOPTÉE

SÉNAT-0114-14 PROPOSITION : André Samson / Gabor Csepregi

QUE le Sénat adopte la proposition de modification aux exigences linguistiques pour le programme Soins infirmiers auxiliaires, telle que soumise par l'ETP pour mise en vigueur en septembre 2014.

ADOPTÉE

SÉNAT-0114-15 PROPOSITION : André Samson / Alain Delannoy

QUE le Sénat adopte la proposition de suppression du cours IG 110 Logiciels II (3), d'ajout du cours IG 113 Programmation en JavaScript (3) et de modification des cours IG 105 Logiciels I (COMP 1261) (3), IG 106 Programmation Internet-client (3) et IG 214 Nouvelles tendances en informatique (3), telle que soumise par l'ETP pour mise en vigueur en septembre 2014.

ADOPTÉE

SÉNAT-0114-16 PROPOSITION : André Samson / Gabor Csepregi

QUE le Sénat adopte la proposition de supprimer le baccalauréat ès Arts avec majeure avancée en français (4 ans), telle que soumise par la FAFS pour mise en vigueur en septembre 2014, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

PROPOSITION RETIRÉE

Une discussion s'ensuit. Les sénateurs préfèrent attendre les discussions avec l'Université du Manitoba avant de procéder à l'adoption des propositions touchant le Département d'études françaises de langues et de littératures à l'USB.

SÉNAT-0114-17 PROPOSITION : Réjean LaRoche / Michel Verrette

Que les trois propositions ci-dessous touchant le Département d'études françaises de langues et de littératures à l'USB soient tablées jusqu'à ce que les discussions avec l'Université du Manitoba aient lieu.

ADOPTÉE

1 CONTRE

2 ABSTENTIONS

QUE le Sénat adopte la proposition de supprimer le baccalauréat ès Arts avec majeure avancée en français (4 ans), telle que soumise par la FAFS pour mise en vigueur en septembre 2014, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

PROPOSITION TABLÉE

QUE le Sénat adopte la proposition que le baccalauréat ès Arts spécialisé en français (4 ans) soit renommé « baccalauréat ès Arts spécialisé en études françaises », telle que soumise par la FAFS pour mise en vigueur en septembre 2014, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

PROPOSITION TABLÉE

QUE le CECP recommande au Sénat l'adoption de la proposition de réorganiser les concentrations du baccalauréat ès Arts spécialisé en études françaises (4 ans) de la façon suivante : a) Littérature et analyse textuelle (trois volets – littérature du Canada français et du Québec, littérature française, littérature de la francophonie); b) Linguistique et analyse de discours; c) Théâtre, telle que soumise par la FAFS pour mise en vigueur en septembre 2014, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

PROPOSITION TABLÉE

Il a été convenu par le CECP que la proposition d'introduction, de modification et de suppression de cours soit renvoyée à la FAFS pour une révision à fond ainsi que pour des précisions et corrections avant le dépôt au Sénat.

Les sénateurs Bezzahou, Côté, Barrett DeWiele, Rocque, Lupien, Delaquis et Ndiaye quittent l'assemblée. Puisqu'il n'y a plus quorum, le Sénat entame l'item F3 à J1, en attendant le retour d'un sénateur ou d'une sénatrice afin d'être en mesure d'adopter toutes les propositions qui doivent être déposées à l'Université du Manitoba en février 2014.

- F3. Comité de la bibliothèque
Reçu à titre d'information.
- F4. Comité d'appel (aucun rapport)
- F5. Comité de mérite (aucun rapport)
- F6. Comité de développement de la recherche
Reçu à titre d'information
- F7. Comité pour l'éthique de la recherche avec des sujets humains (aucun rapport)

Section G : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

- G1. Le sénateur Michel Verrette commente brièvement la rencontre du 21 janvier 2014. Il donne un compte rendu des travaux du comité de sélection pour l'embauche d'un nouveau rectorat.

Section H : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

- H1. Reçu à titre d'information.

Section I : AFFAIRES NOUVELLES

- I1. Aucune.

Section J : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

- J1. À moins d'avis contraire, la prochaine réunion du Sénat aura lieu le jeudi 27 février 2014 à 11 h 30 au Salon Sportex.

La réintégration à la réunion de la sénatrice Corinne Barrett DeWiele permet aux membres du Sénat d'étudier le reste des propositions avancées par le comité d'étude des cours et des programmes.

SÉNAT-0114-18 PROPOSITION : André Samson / Anne Sechin

QUE le Sénat adopte la proposition des modifications suivantes en exigences de la majeure en psychologie : Exigences actuelles –
Année 1 – PSYC 1201 (6) ou [PSYC 1211 (3) et PSYC 1221 (3)]; Année 2 – PSYC 2251 (3) et PSYC 2261 (3); Année 3 – 18 crédits de niveau 2000 et 3000, à Nouvelles exigences – Année 1 – PSYC 1201 (6) ou [PSYC 1211 (3) et PSYC 1221 (3)]; Année 2 – PSYC 2251 (3) et PSYC 2261 (3) + 6 crédits de psychologie de niveau 2000 (3 crédits dans chacune de deux catégories de cours); Année 3 – 12 crédits de psychologie de niveau 2000 et 3000 (3 crédits dans chacune de deux catégories de cours non choisies précédemment), telle que soumise par la FAFS pour mise en vigueur en septembre 2014, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0114-19 PROPOSITION : André Samson / Stéfán Delaquis

QUE le Sénat adopte la proposition de modification à la liste des cours constituant les cinq (5) catégories de cours en psychologie : Catégorie A – Personnalité / sociale – PSYC 2411 Psychologie sociale I (3), PSYC 2421 Psychologie sociale II (3), PSYC 2531 Psychologie de la personnalité (3) et PSYC 2491 Psychologie de l'anormal (3); Catégorie B – Développement – PSYC 2291 Le développement de l'enfant (3); Catégorie C – Apprentissage – PSYC 2441 Principes de modification du comportement (3) et PSYC 2470 Learning Foundations of Psychology (3); Catégorie D – Cognition – PSYC 2481 Processus cognitifs (3); et, Catégorie E – Biologie – PSYC 2361 Cerveau et comportement (3), telle que soumise par la FAFS pour mise en vigueur en septembre 2014, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0114-20 PROPOSITION : André Samson / Michel Verrette

QUE le Sénat adopte la proposition d'ajout des cours : PSYC 2361 Cerveau et comportement (3), PSYC 2491 Psychologie de l'anormal (3), PSYC 2531 Psychologie de la personnalité (3), PSYC 3151 Domaines d'application de la modification du comportement (3), PSYC 3311 Le développement de l'adolescent (3); de modification des cours PSYC 3131 Psychologie de la santé (3), PSYC 3341 Design et analyse de données en recherche en psychologie (3), PSYC 3351 Neurosciences du comportement (3), PSYC 3531 Problèmes contemporains 1 (3), PSYC 3541 Problèmes contemporains 2 (3), PSYC 3631 Mesure et évaluation en psychologie (3); de suppression des cours PSYC 2311 Le développement de l'adolescent (3), PSYC 2451 Domaines d'application de la modification du comportement (3), PSYC 3451 Psychologie de la personnalité (3) et PSYC 3461 Psychologie de l'anormal, telle que soumise par la FAFS pour mise en vigueur en septembre 2014, sous réserve des ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0114-21 PROPOSITION : André Samson / Michel Gagnon

QUE le Sénat adopte la proposition d'ajout des cours COMP 1013 Programmation informatique pour scientifiques et ingénieurs (3), ENG 1441 Introduction à la statique (3), MATH 1211 Techniques d'algèbre classique et linéaire (3); de modification des cours COMP 1011 Introduction à l'informatique I (3), COMP 1021 Introduction à l'informatique II (3), MATH 1201 Éléments de mathématiques discrète (3) et MATH 1301 Géométrie vectorielle et algèbre linéaire (3), telle que

soumise par la FAFS pour mise en vigueur en septembre 2014, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0114-22 PROPOSITION : André Samson / Michel Verrette

QUE le Sénat adopte la proposition d'ajout des cours GRMN 1123 Introduction à l'allemand 1 (3) et GRMN 1125 Introduction à l'allemand 2 (3); de modification du cours GRMN 2101 Allemand intermédiaire (6); et de suppression du cours GRMN 1121 Introduction à l'allemand (6), telle que soumise par la FAFS pour mise en vigueur en septembre 2014, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0114-23 PROPOSITION : André Samson / Anne Sechin

QUE le Sénat adopte la proposition d'ajout des cours PHIL 1401 Introduction à l'éthique (3), PHIL 2171 Sujets particuliers 1 (3), PHIL 2781 Musique et comportement humain (3) et PHIL 3591 Nietzsche (3); et de suppression du cours PHIL 2531 Morale (6), telle que soumise par la FAFS pour mise en vigueur en septembre 2014, sous réserve des ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0114-24 PROPOSITION : André Samson / Corinne Barrett DeWiele

QUE le Sénat adopte la proposition de modification des cours ENGL 2071 Literature of the Sixteenth Century (6), ENGL 2091 Literature of the Seventeenth Century (6), ENGL 2161 British Literature since 1900 (6) et ENGL 2961 Drama 1 (3), telle que soumise par la FAFS pour mise en vigueur en septembre 2014, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0114-25 PROPOSITION : André Samson / Sylvie Rondeau

QUE le Sénat adopte la proposition de modification du cours MBI0 1011 Microbiologie I (3), telle que soumise par la FAFS pour mise en vigueur en septembre 2014, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0114-26 PROPOSITION : André Samson / Florette Giasson

QUE le Sénat adopte la proposition de modification des cours SPAN 1191 Introduction à l'espagnol II (3) et SPAN 2551 Espagnol : Langue avancée et composition (3), telle que soumise par la FAFS pour mise en vigueur en septembre 2014, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

La rectrice remercie les membres du comité d'étude des cours et des programmes pour l'excellent travail.

Section K : LEVÉE DE LA SÉANCE

K1. Corinne Barrett DeWiele propose la levée de la séance à 13 h 05.

La secrétaire,

Rachel Bradet